



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, Tristan Roberti, Hang Nguyen, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 17.12.18

#Objet : Interpellation de Sandra Ferretti sur les suites du Parking RER – Infrabel – Chée de La Hulpe#

Séance publique

Il y a quelques semaines, je vous avais fait part des craintes des habitants de la drève des Tumuli concernant l'installation d'un parking « provisoire » à quelques mètres de leur habitation. Le permis a malheureusement été délivré par la Région, alors qu'il y avait sans doute d'autres solutions quant à son implantation, de l'autre côté de la chaussée de la Hulpe, côté bureaux, comme je l'avais suggéré. Il faut savoir que ce permis prévoit déjà un renouvellement possible de... 15 ans !... On est loin de la promesse d'une dalle verte...

Ces habitants qui souffrent déjà des travaux interminables du RER comprenant tous les désagréments de pollution, bruits, cambriolages, qui leur empoisonnent la vie depuis déjà 10 ans subissent maintenant les désagréments de ce parking, qui n'est même pas encore installé.

En effet, depuis à peine quelques jours des barrières de délimitation du fameux parking (dit provisoire) ornées de bâches (barrière végétale ?...), agrémentent joliment leur vue.

Les voilà déjà confrontés à des scènes de violences (racket) à moins de 4 mètres du mur de leurs propriétés. Point sur lequel ils avaient insisté à plusieurs reprises, ainsi que moi-même lors de mon intervention au conseil communal : à savoir la mise en place d'une clôture pérenne empêchant tout accès à ce « couloir mort ».

Ne croyez-vous pas qu'il serait nécessaire d'imposer à INFRABEL, avant l'exploitation de ce parking, l'implantation de **caméras de sécurité** à leur frais puisque la sécurisation physique du site n'est apparemment pas leur priorité.

Et en prévision des futurs usagers de ce parking, serait-il possible également d'y instaurer un **règlement de police strict**, affiché à plusieurs endroits afin qu'ils n'aient pas d'excuse en cas de contrôle de police, le tout aux frais d'INFRABEL ce afin de protéger les habitants avoisinants du parking qui méritent de vivre en sécurité, ainsi que d'en protéger les usagers.

Ce règlement pourrait également imposer :

- le respect de la propreté
- l'Interdiction de laisser les moteurs allumés

- l'Interdiction de klaxonner
 - l'Interdiction de rassemblement sur le parking.
- (Sous peine de poursuites judiciaires)

La commune peut-elle s'engager à faire pression sur Infrabel afin que ce **parking soit déplacé** du côté bureaux, de l'autre côté de la dalle ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 18 décembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze